

### SÉANCE PUBLIQUE DU DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

14 octobre 2022

L'Assemblée départementale, présidée par Georges Siffredi, s'est réunie ce jour en séance publique, pendant laquelle le rapport d'activité des services pour 2021 a été présenté. Les élus ont notamment voté l'acquisition de titres participatifs auprès de Hauts-de-Seine Habitat, le don de matériels informatiques à Emmaüs Connect, la modification du mode de calcul des dotations de fonctionnement des collèges, ainsi que le renouvellement de deux contrats de développement Département / Ville.

Lors de cette séance publique, il a été donné acte du rapport d'activité 2021 des services du Département des Hauts-de-Seine, [consultable en ligne](#).

#### L'acquisition de titres participatifs auprès de Hauts-de-Seine Habitat pour 70 M€

Le Département des Hauts-de-Seine conduit une politique volontariste pour soutenir le développement du parc de logements dans les Hauts-de-Seine, favoriser la mixité sociale et assurer la continuité de parcours résidentiel. Ce développement passe par un investissement prioritaire dans les communes en rattrapage SRU, un renforcement de l'offre de logements locatifs intermédiaires, et la relance d'une véritable politique d'accession sociale à la propriété.

Le Département a fixé à l'Office départemental Hauts-de-Seine Habitat un objectif de développement de 1 000 nouveaux logements par an (soit 10 000 sur 10 ans, ce qui portera son patrimoine à 50 000 logements).

**Afin de doter Hauts-de-Seine Habitat des moyens financiers nécessaires pour atteindre cet objectif, le Département acquiert des titres participatifs pour un montant de 70 M€.**

Le titre participatif est un outil particulièrement adapté au financement d'un projet de croissance comme celui de Hauts-de-Seine Habitat. Il permet en effet au Département d'abonder les fonds propres de son bailleur pour financer son programme d'investissement, de bénéficier d'un rendement, et de ne pas grever les finances de son opérateur puisque le remboursement s'effectue à partir de la 10<sup>e</sup> année, avec une rémunération négociée avec l'opérateur.

#### Une nouvelle aide à la vie partagée (AVP) pour les personnes en situation de handicap et les personnes âgées de plus de 65 ans vivant en habitat inclusif

32 projets, portés par 17 opérateurs, ont été retenus par le Département dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt lancé en mars 2022. Entre 2023 et 2029, ces projets seront financés à hauteur de 11 335 000 € (montant partagé entre le Département -2,2 M€- et la CNSA -9,1 M€-, dans le cadre de ses missions au titre de la 5<sup>e</sup> branche du régime général de la sécurité sociale).

L'AVP est une aide individuelle, versée sans conditions de ressources qui permet de financer l'animation, la coordination et la régulation du « vivre ensemble », à l'intérieur comme à l'extérieur de l'habitat. Elle peut notamment financer un salarié chargé de la mise en œuvre du projet de vie sociale et partagée.

### 3 800 matériels informatiques par an donné à Emmaüs Connect

Depuis 2013, le Département a offert 3 350 ordinateurs reconditionnés aux collégiens alto-séquanais en difficulté sociale ou en situation de handicap, leur donnant la possibilité d'accéder à un matériel aussi performant à leur domicile qu'en classe, afin de pouvoir se connecter à leur espace numérique de travail.

A la rentrée scolaire 2021, le Département a initié une nouvelle politique en faveur des collégiens, consistant dans le prêt d'un ordinateur neuf pendant la durée de la scolarité, sous condition de ressources, rendant caduque le marché de reconditionnement.

Depuis le 21 février 2022, les collectivités locales peuvent céder leur matériel informatique, à titre gratuit, à des associations reconnues d'intérêt général, dont l'objet est d'équiper, de former et d'accompagner des personnes en situation de précarité.

**Afin de donner une seconde vie aux ordinateurs portables du Département, au profit des habitants des Hauts-de-Seine en situation de précarité, les élus du Département ont approuvé une convention de dons avec Emmaüs Connect. Chaque année, le Département des Hauts-de-Seine renouvelle environ 800 ordinateurs des services, et 3 000 appareils des collèges.**

L'association Emmaüs Connect agit en faveur de la lutte contre l'exclusion numérique des personnes en situation de précarité sociale, au travers d'actions de formations et d'équipement à prix solidaire : mise à disposition des équipements numériques reconditionnés vendus à prix solidaire, organisation gratuite d'ateliers d'initiation et de permanences connectées pour transmettre des compétences essentielles, formations chaque année de centaines de professionnels du secteur social aux techniques d'inclusion numérique, afin qu'ils puissent accompagner leur public.

### 906 800 € pour l'Université Paris-Nanterre dans le cadre du partenariat

**Le Département approfondit le partenariat avec l'Université Paris-Nanterre développé autour de 4 axes, et consacre en 2022 des crédits d'un montant total de 906 800 € pour :**

- > favoriser l'accès à la culture et au patrimoine vert notamment à travers la Vallée de la culture,
- > promouvoir le développement de l'Université en valorisant les usages numériques,
- > construire des outils d'intervention et d'évaluation en matière sociale,
- > encourager la pratique sportive sur le territoire et faire de la jeunesse un axe prioritaire d'intervention partagée.

### Un mode de calcul plus avantageux pour les dotations de fonctionnement des collèges

L'assemblée départementale a voté **la modification du mode de calcul pour les dotations de fonctionnement des collèges**, afin de mieux prendre en compte la réalité socio-culturelle de chaque établissement. Les crédits pédagogiques seront désormais déterminés à partir de l'indice de position sociale, établi par l'Éducation nationale.

Par ailleurs, afin de compenser l'inflation due à la nette augmentation des prix à la consommation en 2022, **une augmentation de 6 %** sera appliquée à la dotation 2023.

Au total, malgré la baisse du nombre de collégiens, **la dotation globale versée aux collèges en 2023 sera de 9 013 127 €, en augmentation de plus de 350 000 € par rapport à 2022.**

### Le renouvellement des contrats de développement Département / Ville avec les communes d'Issy-les-Moulineaux et de Rueil-Malmaison

Les élus départementaux ont approuvé **le renouvellement de deux contrats de développement Département / Ville, pour un montant total de 19 950 903 €, dont 14 M€ en investissement**, avec les Villes d'Issy-les-Moulineaux et Rueil-Malmaison.

#### Contacts presse

Muriel HOYAUX

Amélie CHABUET

01 47 29 35 78 / presse92@hauts-de-seine.fr



[www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)

